



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel : 0231376588. Fax : 0231376587. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du mercredi 9 février 2005

Présents : Mme Muriel Santos Da Silva, MM Jacques Maillard, Bosko Basic, Hubert Benéteau, Christophe Choisy, Christian Clin, Damien Jarry, Gaël Lejeune

Invité : André Thomas (Président d'honneur de la Ligue, Président du club organisateur des Championnats de Ligue Jeunes 2005)

1. Approbation du PV de la réunion du 13 octobre 2004.

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 13 octobre est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur le 9^{ème} échiquier féminin en Nationale IV.

La décision de l'Assemblée Générale d'inclure un 9^{ème} échiquier féminin en Nationale IV a généré un débat très polémique initié par le club de Damigny le Roi s'amuse. Cela s'est traduit par de nombreux échanges de courriers et de mails pas toujours aimables.

Dans un premier temps, Jacques Maillard rappelle son attachement à la promotion du jeu d'échecs chez les féminines. Il cite le Journal de la Ligue de décembre 1999 dans lequel il émettait l'idée de mixer nos compétitions. Si cela n'avait débouché sur aucune mesure concrète, l'idée était néanmoins lancée. A partir de l'année 2001, le Plan de développement des féminines permettait à 3 clubs (Lisieux, Agneaux-St-Lô et Caen Fous du Roi) de percevoir des subventions allant jusqu'à 3500 € pour les 2 premiers cités. La proposition de Muriel Santos da Silva à l'AG d'octobre 2004 se situant dans la continuité de ces actions selon le Président.

Concernant la légalité du vote de l'AG, Jacques Maillard, le code des associations en main, explique que ce vote est tout à fait légal. L'AG est souveraine des lors qu'elle a été convoquée en bonne et due forme et peut mettre au vote toute proposition même non prévue à l'ordre du jour.

Jacques Maillard lit ensuite le premier courrier de M. Stéphane Cadiot, Président du club de Damigny, puis sa réponse dans laquelle il explique qu'il n'y a pas de retour en arrière possible. Deux autres courriers de M. Cadiot (dont un en recommandé) s'en sont suivis auxquels le Président de la Ligue a répondu, toujours dans le même sens. Christophe Choisy précise que le club de Damigny, qui demande un report de quelques années avant la mise en œuvre de cette mesure, n'a pas répondu aux courriers proposant des heures de formation pour les jeunes dans le cadre du Plan de Développement Jeunes.

En conclusion, Jacques Maillard redit haut et fort qu'il n'est pas question de revenir en arrière, ce qui est admis par l'ensemble des membres du CD.

André Thomas demande la parole pour dire que, s'il est d'accord sur le fond et s'il ne conteste pas la légalité du vote, la façon dont cette proposition a été faite, "à la manière d'un lapin sortant d'un chapeau" selon ses termes, est inadéquate. Selon lui, il aurait fallu en discuter et en débattre avant l'AG et éventuellement sonder les clubs concernés. Jacques Maillard proteste et un vif échange s'en suit entre les deux. André Thomas, rappelant que les débats techniques aux AG lui étaient souvent reprochés par l'actuel Président, constate que ce dernier a procédé de même cette fois. Il termine en demandant que l'ordre du jour des futures AG soit plus précis et plus complet, ce qui inciterait les gens à se déplacer. Gaël Lejeune et Christian Clin sont d'accord avec l'analyse d'André Thomas. Jacques Maillard est d'accord pour qu'à l'avenir les ordres du jour soient plus précis. Damien Jarry dit que si les clubs avaient été sondés, leur réponse aurait certainement été négative. Même avis de Muriel Santos Da Silva qui pense que si l'on débat avant sur un tel sujet, c'est risquer un « non » de la part des clubs et qu'il fallait profiter de cette AG pour soumettre au vote cette proposition.

Par souci d'apaisement, Hubert Benéteau propose que le forfait féminin soit compté zéro la saison prochaine (et non pas -1 comme prévu au règlement). Christophe Choisy et Muriel Santos Da Silva sont d'accord. Christian Clin dit qu'une telle modification du règlement doit être approuvée par la Commission technique de la FFE. La proposition d'Hubert Benéteau est soumise au vote :

Pour : 6

Contre : 2 (C. Clin et J. Maillard)

Christian Clin et Jacques Maillard justifient leur vote par un souci de cohérence, le CD devant assumer ses responsabilités.

Un second aspect de cette affaire est alors évoqué par le Président Maillard. Il s'agit d'un courriel public particulièrement insultant pour Mme Santos Da Silva et les membres du Comité Directeur diffusé par messagerie Internet par M. Marc-Emile Gey du club de Lisieux. Jacques Maillard dit que, si chacun est libre de penser ce qu'il veut et de le faire savoir, il y a des formes à respecter. Il estime inadmissibles les propos de ce message et annonce qu'il a décidé de traduire M. Marc-Emile Gey devant la Commission de discipline de la Ligue.

Christophe Choisy propose que le CD mette un blâme à M. Marc-Emile Gey et qu'il lui demande une lettre d'excuse publique. Si cela n'était pas fait, alors seulement, il serait temps d'engager une procédure disciplinaire. Damien Jarry n'est pas d'accord au vu de la gravité des propos. Jacques Maillard persiste et va saisir la Commission de Discipline. Christian Clin rappelle que les CD Manche et Orne n'ont toujours pas désigné leur membre pour la Commission de Discipline et qu'il serait opportun que cela soit fait.

3. Point sur les Interclubs.

Le Championnat de Régionale 2 est terminé. Les classements après la ronde 5 détermineront les équipes qualifiées pour la Championnat de Régionale, saison 2005-2006. Cependant, pour permettre à ces équipes de continuer à jouer, Christian Clin annonce son intention de proposer aux équipes classées premières et deuxièmes des deux groupes de participer à des 1/2 finales croisées le jour de la ronde 6 et à une finale le jour de la ronde 7 pour l'attribution du titre de Champion de Régionale 2 2004-2005.

Hubert Benéteau propose que les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} des deux groupes se rencontrent le dimanche 13 mars (jour de la ronde 6) Cela permettrait de faire une rencontre de plus et surtout, servirait de match de barrages si besoin. Christian Clin annonce que l'équipe 2 de St-Hilaire Petitville ne souhaite pas participer.

Propositions approuvées par le CD. Christian Clin se charge de les mettre en œuvre.

4. Point financier.

Hubert Benéteau fait le point sur les finances de la Ligue au 9 février. A cette date, les dépenses sont de 4.400€ et les recettes de 12.000 €.

Le trésorier demande ensuite au CD de se prononcer sur le remboursement des frais de communication (téléphone et Internet) de Jacques Maillard considérant qu'ils n'ont pas à être pris en charge par la ligue puisqu'à titre personnel ce dernier dispose déjà de ces moyens de communication. Jacques Maillard demande le remboursement d'un quart de ses abonnements (téléphone, abonnements Numéris et Internet). et précise qu'il est passé au forfait pour tous ses abonnements. Depuis ses frais ont considérablement diminué. Il ajoute que si la Ligue disposait de ses propres locaux, il y aurait des frais de ce type certainement plus importants. Deux propositions sont mises au vote : remboursement aux frais réels ou forfait sur la base d'un quart du montant des divers abonnements.

Pour le forfait :	4	(C. Clin ; C. Choisy ; M. Santos da Silva et G. Lejeune)
Pour les frais réels :	1	(D. Jarry)
Abstention :	2	(Bosko Basic et Jacques Maillard)
Refus de vote :	1	Hubert Benéteau)

5. Formation jeunes.

Christophe Choisy annonce qu'il n'y aura pas de stage avant les Championnats de France Jeunes faute de dates disponibles.

Il confirme que l'aide de la Ligue sera de 75 € pour chaque participant jusqu'aux minimes. Bosko Basic demande si les plus âgés bénéficieront également d'une aide. Réponse du Directeur des Jeunes : oui, 75 € également mais uniquement les champions de ligue cadets et juniors (mixtes et féminines).

Christophe Choisy annonce que les zonaux jeunes qualificatifs pour les Championnats du Monde Jeunes de Belfort auront bien lieu les 30 avril et 1^{er} mai. Tout le monde peut s'inscrire moyennant 13 € de frais d'inscription.

6. Championnat de Ligue Jeunes à Caen.

Gaël Lejeune fait le point sur l'avancement du Championnat de Ligue Jeunes à Caen. La plupart des clubs ont répondu dans les temps et 135 jeunes sont inscrits. L'arbitre principal sera M. Stéphane Crouette assisté de MM Lucien Matéi et Gaël Lejeune.

André Thomas demande un cahier des charges de l'organisateur. Hubert Benéteau dit qu'il avait rédigé un règlement technique lorsqu'il était Directeur des jeunes et André Thomas précise qu'il pense à un document résumant les choses d'un point de vue organisationnel. Christophe Choisy dit qu'il va préparer un dossier complet pour les futurs organisateurs.

7. Le Secteur scolaire. Phase académique.

La phase Académique des championnats scolaires d'échecs (Ecoles primaires et collèges) se déroulera à l'Ecole Jean Macé de Lisieux le mercredi 9 mars à partir de 13h 30.

Tous les établissements pouvant aligner une équipe de 8 joueurs comprenant au moins deux filles et ayant participé aux phases départementales sont qualifiés pour cette finale académique

- **En Ecoles Primaires :**

Calvados : Les Ecoles de Jean Macé (Lisieux), Pasteur (Lisieux) et Clos Herbert (Caen).

Manche : L'institut St Lô (Agneaux)

Orne : Pas d'école

Tournoi toutes rondes à la cadence de 2 X 2 mn, la notation n'étant pas obligatoire.

Ronde 1 : 13h 30.

- **En Collèges :**

Calvados : Collège Gambier (Lisieux), Collège Alphonse Allais (Honfleur), Collège Lottin de Laval (Orbec), Collège Pasteur (Caen), Collège Pierre et Marie Curie (Potigny) et Collège Albert Jacquard (Caen).

Manche : Institut Saint-Lô (Agneaux)

Orne : Collège Jean Moulin (Gacé)

Tournoi en cinq rondes au système suisse à la cadence de 2 x 20mn. La notation n'étant pas obligatoire.

Ronde 1 : 13h 30.

- **En Lycées.**

La finale se déroulera au Lycée de Arcisse de Caumont à Bayeux

Les équipes ne sont que de quatre joueurs dont une fille..

Calvados : Lycée Charles de Gaulle (Caen), Lycée de Bayeux, et Lycée Gambier (Lisieux)

Manche : Institut Saint-Lô (Agneaux).

Orne : Pas de lycée.

Tournoi toutes rondes à la cadence de 2 x 20mn la notation n'étant pas obligatoire

Ronde 1 : 14h

8. Questions diverses.

Muriel Santos Da Siva annonce que la Commission Féminine s'est enrichie d'un nouveau membre. Mme Véronique Bourcelot (UST Equeurdreville) représentera la Manche dans cette commission.

La prochaine réunion du CD aura lieu courant mars.

La séance est levée à 23h 30.

Le secrétaire, Christian CLIN.